## Les Subsides

Le député sait que le blocage du tarif-marchandises est tout simplement une nouvelle formule de calcul du nombre de boisseaux expédiés qui ramène le volume de 31 à 28 millions de tonnes. Il ne s'agit en somme que d'un écran de fumée. Si le prix intérieur du blé est majoré, bien sûr, les consommateurs et non le gouvernement fédéral paieront.

M. Fraleigh: Monsieur le Président, je sais gré au député d'être intervenu. Cela me donne la chance de rectifier certaines notions erronées qu'il semble entretenir. J'espère que tous nos produits seront en cause durant les prochaines négociations bilatérales. Je compare toujours favorablement la plupart de nos produits agricoles aux produits américains du même genre et nous soutenons très bien la comparaison.

## M. McDermid: C'est sûr.

M. Fraleigh: Les pouvoirs de la Commission d'examen de la dette agricole s'inspire du modèle qui existe déjà dans la province de la Saskatchewan. Là, les négociations entre la Commission d'examen, l'agriculteur et les prêteurs ont abouti dans 99 p. 100 des cas à la solution hors-cour du problème. Il y a làbas une foule de gens qui ne prisent pas beaucoup les règlements judiciaires en matière de prêts hypothécaires.

En ce qui concerne les prêts hypothécaires sur des denrées, je tiens à dire que je ne vois pas comment le ministre pourrait être plus ouvert qu'il ne l'a déjà été. Il a fait savoir publiquement à la Chambre que si ce programme pouvait être amélioré, il était disposé à l'améliorer. Le député a laissé entendre que la plupart des hypothèques seraient à 9 p. 100. Je lui assure que ce n'est pas du tout le cas. Les prêts hypothécaires sur des denrées vont être consentis aux agriculteurs en fonction du montant initial qu'ils auront déjà investi dans leur exploitation. Les agriculteurs qui ont investi un montant initial de 20 à 40 p. 100 vont être admissibles à des hypothèques à 6 p. 100 et ceux qui ont investi un montant initial de 40 à 55 p. 100 dans leur exploitation vont avoir droit à des hypothèques à 9 p. 100.

En ce qui a trait à la remise de la taxe sur l'essence—en parlant de fausses rumeurs—il faut dire que cette taxe était en vigueur depuis des années. Le parti du député formait le gouvernement lorsqu'elle a été établie, et il n'a jamais rien fait pour la réduire, jamais.

M. Foster: Vous l'avez imposée en septembre dernier.

M. Fraleigh: Ce n'est pas vrai.

M. Foster: Certainement.

M. Fraleigh: Certainement pas.

M. Caldwell: Monsieur le Président, j'ai beaucoup aimé le discours du député de Lambton—Middlesex (M. Fraleigh). Je suis content que quelqu'un rétablisse les faits au sujet de la politique agricole du gouvernement actuel. Il est regrettable qu'il n'ait pas eu un peu plus de temps pour expliquer certains autres programmes que le gouvernement a mis en place au cours des 18 ou 19 derniers mois.

Je voudrais lui poser une question qui me préoccupe autant que lui puisque nous sommes tous deux producteurs de soja et de maïs. Dernièrement, on nous a beaucoup parlé de l'aide accordée à l'ouest du Canada et à ses céréaliers. Le député pourrait-il nous dire pourquoi on n'a encore accordé aucune aide aux producteurs de soja et de maïs de notre région qui se heurtent également à de graves problèmes?

M. Fraleigh: Monsieur le Président, je suis heureux de répondre à cette question. Comme je l'ai dit dans mes remarques, je pense que tous les agriculteurs se sont montrés très compréhensifs à l'égard de la crise que traversent ceux de l'Ouest. Nous nous sommes attaqués rapidement à leurs problèmes. On nous a dit que le ministère et le ministre de l'Agriculture ont étudié en profondeur la possibilité de mettre sur pied un programme semblable pour les producteurs de soja et de maïs de l'Est. Il est fort probable que d'ici la fin de l'été, nous recevrons un paiement anticipé pour le soja et le maïs.

Nous avons tenu toutes les promesses que nous avons faites aux agriculteurs canadiens à Prince-Albert en 1984. Pour autant que je m'en souvienne, aucun autre gouvernement, surtout libéral, n'a tenu toutes les promesses faites pendant sa compagne électorale. Nous pouvons tous être fiers. Les députés conservateurs sont particulièrement fiers de ces réalisations.

M. le vice-président: L'honorable président du Conseil privé (M. Hnatyshyn) a désigné jeudi et vendredi de cette semaine comme journées de l'opposition. Par conséquent, il n'y aura pas ces deux jours-là d'heure réservée aux initiatives parlementaires. J'ai prévenu le greffier de changer ces deux articles et de les mettre à la fin de l'ordre de priorité.

M. Stan J. Hovdebo (Prince-Albert): Monsieur le Président, je suis heureux de pouvoir parler de l'agriculture parce que nous n'en n'avons la possibilité que pendant les jours réservés à l'opposition, lorsque celle-ci saisit la Chambre d'une motion sur l'agriculture. Je remercie le député d'Algoma (M. Foster) de nous en avoir fourni l'occasion cette fois-ci. Si j'avais présenté la motion, j'y aurais ajouté quelque chose et je peux peut-être le faire.

Nous parlons en réalité d'une crise agricole. L'autre jour, le comité permanent de l'agriculture a rencontré les docteurs Lillian Walker et James Walker. La discussion a porté sur le stress. Ces éminents docteurs voulaient faire part au comité et dans une certaine mesure, aux Canadiens, de ce qu'ils ont appris au cours d'une étude sur les agriculteurs, particulièrement ceux de l'Ouest, et des causes du stress dont ils souffrent. Dans leur mémoire, ils ont énuméré toute une série de raisons expliquant que l'agriculteur soit en difficultés et qu'il soit victime de tensions. L'étude concluait que l'agriculture moderne pourrait fort bien être un des métiers les plus éprouvants. Nous sommes tous portés à voir en l'agriculteur un homme détendu; or ces jours-ci, il n'en est asurément rien.

Je vais rappeler très rapidement les dix premières sources de tension: l'augmentation des dépenses; la baisse du prix de vente des denrées; l'inquiétude que cause la viabilité financière de l'exploitation agricole; la tension causée par un surcroît de travail à éxécuter en très peu de temps; l'alourdissement de la tâche dans les périodes de pointe; les programmes et les règlements imposés par le gouvernement; les longues heures de travail; la perte de récoltes en raison d'intempéries; la panne des machines agricoles à un moment crucial; enfin, la politique du gouvernement axée sur des denrées alimentaires bon marché. La lecture attentive de cette liste permettra de constater que les programmes du gouvernement peuvent corriger la majorité de ces sources de tension. Depuis quatre ou cinq ans, ces sources de tension se sont plutôt aggravées en raison de l'augmentation des dépenses, de la baisse des prix des denrées et la politique du